

Madame Janine **Antonetti-Debonneville**;
Monsieur et Madame Stéphane et Elsa **Antonetti-Martinez**
et leurs filles Christelle et Leticia;
Madame Rose-Marie **Antonetti**;
Madame et Monsieur Micheline et Olivier **Courvoisier-Antonetti** et famille;
Monsieur et Madame Pierre-André et Claudine **Juvet-Galster** et famille;
ainsi que les familles parentes et amies
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean ANTONETTI

enlevé à leur tendre affection le 10 février 2010.
Selon le désir du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Domiciles de la famille:
Janine Antonetti, avenue de France 71, 1004 **Lausanne**;
Stéphane et Elsa Antonetti, avenue de France 73, 1004 **Lausanne**.
Un grand merci est adressé au personnel de la Résidence Odysse pour
son dévouement.

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.

Es. 30 : 15

Cet avis tient lieu de faire-part.